



samedi 10 avril 2010



Alain TIBA

PASSAGE

- **Salle de repli Sirius**

Local exigu situé entre couloir d'accès au secteur très fréquenté et casiers individuels, la salle de repli du pôle Sirius n'est certainement pas l'endroit le plus propice à la décompression et à la détente que souhaitent s'accorder les agents lors de leurs pauses. Les agents du Pôle vous font la demande d'attribution et d'aménagement d'un lieu à l'écart de l'activité et du bruit, plus favorable à une rapide et efficace récupération.

- **Réponse de la Direction**

Les résultats du sondage mené à SIRIUS concernant cette salle de repli ont montré que sur 62 réponses, seulement 26 ont jugé utile de préserver "phoniquement" cet espace et 36 ont jugé cet espace adapté à leurs besoins et à sa fonction.

Commentaires CFE-CGC

Nous nous rendons bien volontiers à l'avis de la majorité des sondés en espérant que cette expression soit effectivement représentative de l'opinion générale des agents du secteur.



Adeline ROQUES

- **Congés**

Le dépôt des desiderata de congés du personnel avait pour date limite le 31 août 2009. Cette anticipation de quelques mois avait pour raison et avantage la nécessité de mieux gérer ces périodes de congés et permettre aux agents de prendre connaissance des périodes accordées plus tôt. Nous supposons et espérons que le temps imparti a permis de mieux estimer et élaborer le plan de congés du secteur et de valider, partiellement ou totalement, les congés de chaque agent.

Dans ces conditions, le fait d'exiger, aujourd'hui, d'un technicien qu'il modifie ses dates de congés précédemment accordés nous semble inacceptable.

Nous comprenons les contraintes liées à la difficulté de maintenir un plan de congés trop anticipé surtout lors de départs dans le cadre du PDV qui n'avaient certainement pas été prévus, mais nous vous suggérons de demander à vos responsables de bien vouloir avoir la délicatesse de demander plutôt qu'imposer.

Le management n'est pas chose facile mais il est toujours temps d'éduquer les responsables.

Nous sommes convaincus qu'avec un minimum de politesse et de respect ils obtiendraient beaucoup plus de leurs administrés.

- **Réponse de la Direction**

Nous prenons note

GENERAL

- **Personnes en attente de poste AMDE**

Des agents, reçus au concours AMDE, sont actuellement en attente de proposition de poste. A ce jour aucun poste ne leur a été proposé dans les délais convenus.

Quelles sont les intentions de la Direction ?

Les personnes concernées seront-elle contraintes de se représenter à un nouveau concours, ou font-elles encore partie d'un vivier d'agents en attente de postes AMDE à pourvoir au sein de l'entreprise et jusqu'à quand?

- **Réponse de la Direction**

Ces personnes sont dans un "vivier". Les départs d'AMDE dans le cadre du PDV devraient permettre de leur ouvrir des opportunités.